



**PROCÈS VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE**  
**DE LA SAUVE MAJEURE EN DATE DU**  
**DOUZE AVRIL DEUX MILLE VINGT-TROIS**

---

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, le Conseil Municipal de la SAUVE MAJEURE s'est réuni en session extraordinaire dans la salle du conseil à la mairie à vingt heures sous la présidence de Monsieur Alain BOIZARD, Maire.

Date de convocation et affichage : 04/04/2023

Etaient présents : Alain BOIZARD, Jacques BORDE, Francis LAFON, Nicole MARTIN, Marie-Christine SOLAIRE, Monique VINCENT, Jérôme ZAROS, Eric BIROT, Muriel DAVEZAN, Nicolas GRASSET, Liliane BAILLOUX

Était absent et a donné pouvoir :

Aurore CARARON à Nicole MARTIN

Jean-Marc LAMI à Nicolas GRASSET

Absents :

Floriane DUVIGNAC, Stéphane DEFRAINE

Monique VINCENT est élue secrétaire de séance à l'unanimité par l'assemblée.

**D.2023.04.19 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET COMMUNAL**

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, le Conseil municipal a élu son Président pour le vote du Compte Administratif 2022, il s'agit de Monsieur Francis LAFON.

M. le Maire donne le compte rendu du Compte Administratif 2022 dégageant les résultats de l'exercice suivants :

Section de fonctionnement : excédent 775 933.54 € €

Section d'investissement : excédent 650 386.76 €

Pas de restes à réaliser.

M. le Maire sort de la salle afin de laisser délibérer les conseillers municipaux.

Monsieur Francis LAFON propose de passer au vote du Compte administratif.

POUR	10
CONTRE	0
ABSENTION	0

**D.2023.04.20 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - Budget annexe Locaux Commerciaux**

M. le Maire donne le compte rendu du Compte Administratif 2022 dégageant les résultats de l'exercice suivants :

Section de fonctionnement : excédent **105 952.36 €**

Section d'investissement : excédent **23 320 €**

Pas de restes à réaliser.

M. le Maire sort de la salle afin de laisser délibérer les conseillers municipaux.

Monsieur Francis LAFON propose de passer au vote du Compte administratif des locaux commerciaux.

POUR	10
CONTRE	0
ABSENTION	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Alain	BOIZARD	
Jacques	BORDE	
Marie-Christine	SOLAIRE	
Francis	LAFON	
Nicole	MARTIN	
Monique	VINCENT	
Stéphane	DEFRAINE	absent
Eric	BIROT	
Liliane	BAILLOUX	
Aurore	CARARON	absente
Muriel	DAVEZAN	
Jérôme	ZAROS	
Nicolas	GRASSET	
Jean-Marc	LAMI	absent
Florianne	DUVIGNAC	absent